



Bilan du 8^e Rendez-vous des OBV

Vendredi 22 octobre 2010
Samedi 23 octobre 2010

Manoir St-Castin
Lac-Beauport

Table des matières

Vendredi le 22 octobre 2010

La participation citoyenne au sein des OBV: document de réflexion	3
Interactions OBV 2010: résultats et perspectives	5
Les valeurs des acteurs de la GIEBV: aller au-delà des intérêts	6
Quoi de neuf sur le site?	7
Le PDE et le SAD: deux outils stratégiques...deux alliés pour les ressources en eau du Québec	8
Le benthos, vous connaissez? Un SurVol s'impose! Présentation de l'indice de santé du benthos - SurVol	9
Le suivi des milieux aquatiques: les indicateurs environnementaux	10
Formation terrain	11
Atelier de discussion - Comités locaux	12
Atelier de discussion - Participation citoyenne et consultation publique	14
Atelier de discussion - Directeurs généraux	15
Atelier de discussion - Administrateurs	17
Cocktail offert par le Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau 2011	18

Samedi le 23 octobre 2010

Le PDE schématisé: la gestion par opportunité au coeur d'un processus adaptatif	19
L'information géospatiale et ses considérations juridiques	20
Enfin les données géographiques essentielles! Quelle est la suite?	21
Les indicateurs de changement de comportement liés à l'eau	22
Bilan de la plate-forme stratégique du ROBVQ	23
Ateliers et échanges pour l'élaboration de la planification stratégique du ROBVQ	24

Annexe

Annexe 1 - Programmation officielle	25
-------------------------------------	----

Bilan du 8^e Rendez-vous des OBV

Les 22 et 23 octobre 2010, s'est tenu au Manoir St-Castin de Lac-Beauport, dans la région de Québec, le huitième Rendez-vous des OBV. En plus des 5 employés du ROBVQ et des 11 conférenciers invités, 91 participants provenant des OBV et des ministères (MAPAQ et MDDEP) ont assisté à ces deux journées de formation.

En plus de la programmation régulière abordant entre autres les thèmes de l'acquisition et l'utilisation des données, le suivi du changement de comportement et l'arrimage entre les PDE et les outils d'aménagement du territoire, une première formation extérieure a occupé une partie de ce RDV. De plus, le huitième Rendez-vous des OBV a été l'occasion pour le ROBVQ de consulter ses membres en vue de l'élaboration de sa nouvelle planification stratégique.

Vendredi le 22 octobre 2010

Salle St-Castin A

Rencontre régulière

Compte-rendu et retombées du Programme Aller-Retour

La participation citoyenne au sein des OBV: document de réflexion

Conférencier responsable

Antoine Verville, ROBVQ

Conférencières invitées:

Geneviève Audet (SCABRIC)

Nancy Blanchette (CAPSA)

Sophie Gallais (Agir pour la Diable)

Zoë Ipiña (OBV Yamaska)

Payse Mailhot (OBV-CM)

La présentation portait sur la démarche des participants du projet Aller-Retour dont la principale activité s'est déroulée au Brésil en mai 2010. L'objectif d'un tel

programme était d'identifier des outils et des stratégies dans le but d'accroître la participation citoyenne aux activités des OBV.

Suite aux précisions sur les activités préparatoires à la mission, sur la mission en tant que tel ainsi que sur les activités de retour, l'équipe a présenté les résultats du projet sous dix recommandations:

- 1- Intégrer des stratégies d'identification et de suivi des perceptions de la population aux activités de consultation publique des OBV.
- 2- Insérer les activités de l'OBV dans un mode de gestion adaptative
- 3- La concertation par l'action
- 4- Valoriser les connaissances des acteurs de l'eau du bassin versant
- 5- Établir des stratégies d'économie d'expériences
- 6- Médiatiser les réalisations des OBV et des acteurs de l'eau
- 7- Intégrer l'éducation relative à l'environnement aux activités des OBV
- 8- Viser l'interdisciplinarité de la gouvernance
- 9- Accroître la part des enjeux de biodiversité (écosystème) et de culture (culturalité) aux actions des OBV
- 10- Donner la priorité aux échanges

Suite à la conférence, l'auditoire s'est interrogé sur les outils à venir suite à la réalisation du projet, sur le choix du Brésil pour effectuer la mission ainsi que sur l'implication des gouvernements dans le processus de participation citoyenne.



De gauche à droite:
Sophie Gallais, Zoë Ipiña, Antoine Verville, Nancy
Blanchette, Payse Mailhot et Geneviève Audet.

Les participants ont entre autre annoncé la venue d'un répertoire d'expériences des OBV et ont mentionné qu'une ressource au ROBVQ travaillerait à développer des outils destinés aux OBV à partir des recommandations formulées. Concernant le choix du Brésil comme pays de destination, celui-ci s'est présenté de lui-même lors du Forum sur l'eau à Sherbrooke en juin 2009 suite à des discussions entre l'équipe du ROBVQ et Daniel DaSilva de l'Université de Santa-Catarina.

Programme Interactions OBV: bilan et perspectives
Interactions OBV 2010: résultats et perspectives

Antoine Verville, ROBVQ

Cette présentation a permis à l'équipe du ROBVQ de faire un bilan de l'état de situation des OBV en 2010, du diagnostic interne pour la réalisation du plan de communication ainsi que de l'analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités (FFMO) de l'Opération Bleu Vert.

En plus de donner des informations générales sur l'ensemble des OBV, les sujets ayant été abordés par le conférencier sont le territoire, la permanence, le conseil d'administration, les comités exécutifs et techniques, les tables de concertation et l'implantation des OBV dans différents milieux.

La vision globale des OBV quant à la communication sur la GIEBV, les OBV et le ROBVQ a également été discutée tout juste avant le point sur l'analyse FFMO.



Les valeurs des acteurs de la GIEBV: aller au-delà des intérêts

Nicolas Milot, Université de Sherbrooke

M. Milot a fait part à l'auditoire de la toute première diffusion des résultats de son étude dont la démarche s'est réalisée en collaboration avec plusieurs OBV ou comités locaux d'OBV.

Les valeurs ayant été déclarées par les acteurs de l'eau sont les suivantes:

- Protection, préservation;
- Cognitif: sensibilisation, éducation, information;
- Gestion intégrée;
- Eau, ressource et usage;
- Environnement;
- Eau et qualité;
- Générations futures;
- Etc.



Nicolas Milot

Ces valeurs de la gestion de l'eau ont été classées de façon ordonnée selon le type d'acteurs (gouvernemental, communautaire, économique, municipal).

La quatrième partie de la présentation portait sur les valeurs des acteurs de la GIEBV et leur participation à l'OBV (fréquence des rencontres de l'OBV avec les acteurs, valeurs de l'OBV, valeurs de l'OBV vs celles des acteurs). Les apprentissages à tirer de cette étude, qui formaient la conclusion, sont les suivants:

- La dynamique de l'OBV a peut-être plus d'impact sur les valeurs que l'ancrage territorial.
- À la base, les gens qui siègent sur les OBV sont plutôt convaincus. Ainsi, les extrêmes sont naturellement écartés.
- L'OBV n'est pas l'ensemble de la gestion de l'eau au Québec. Il s'agit d'une plus-value à la gestion de l'eau, qui se fait par les ministères, les instances municipales, etc.

Les préoccupations formulées par l'audience ont surtout porté sur la définition du citoyen par rapport à celle d'acteur de l'eau.

Présentation des nouvelles fonctionnalités web *Quoi de neuf sur le site?*

Nicolas Hamelin, ROBVQ

M. Hamelin a fait la présentation des nouveautés sur le site web du ROBVQ. Ainsi, les principales fonctionnalités présentées furent les suivantes:

- Liste interactive des OBV
 - Carte interactive des OBV (fonction google maps)
- Carte des publications
 - Identification des publications sur un point géographique
- Mots clés
 - Navigation intuitive
 - Ajout de mots clés et autorisation
- Bibliothèque interactive
- Péréquation
 - En ligne la semaine prochaine
 - Accessible seulement aux directeurs généraux



Nicolas Hamelin

Modèle d'arrimage entre le PDE et le SAD: présentations et constats
Le PDE et le SAD: deux outils stratégiques...deux alliés pour les ressources en eau du Québec

Francine Trépanier, CARA
Denis Fafard, MRC de l'Assomption

Mme Trépanier a divisé sa conférence en quatre parties: la présentation de la CARA et de son PDE, les réflexions de la CARA sur les enjeux d'arrimage avec les SAD, les propositions d'arrimage entre le PDE et le SAD et la consultation.

Plusieurs questionnements et interventions ont eu lieu suite à cette présentation. Tout d'abord, la division des mandats entre les OBV et les instances municipales a été abordée. Sur ce sujet, la conférencière a précisé que les MRC doivent prendre position dans divers domaines et que, dans ce cadre, les OBV doivent devenir la ressource professionnelle de référence pour la gestion de l'eau. La loi actuelle donne aux MRC et municipalités le pouvoir de légiférer. Les OBV doivent donc travailler dans la reconnaissance de l'expertise qu'ils ont et peuvent avoir.

Ensuite, la question du rôle de l'OBV dans l'élaboration de la réglementation par rapport à l'eau fut discutée, de même que la date de mise en place de l'arrimage. En raison des territoires communs pour assurer les concordances, le processus d'arrimage entre OBV devrait être mis en place. Mme Trépanier a mentionné qu'il est important d'intégrer les MRC dès le début du processus et que leur permanence doit devenir un partenaire privilégié.

Dans un même ordre d'idées, des interrogations à propos de l'arrimage des PDE ont été soulevées. À ce sujet, il fut mentionné que le plan d'action n'entre pas directement dans les SAD et que la réalisation des actions diffère selon les milieux. Dans certaines régions, même les MRC sont contestées par les grandes villes. Ce qui est important pour les OBV, c'est de développer des ententes de partenariat.



Francine Trépanier

Des questionnements ont aussi été soulevés quant au rôle des conférences régionales des élus dans le processus de planification territoriale et d'arrimage.

Salle St-Castin B
Rencontre spécialisée | Formation terrain

Le benthos, vous connaissez? Un SurVol s'impose! Présentation de l'indice de santé du benthos - SurVol

Éric Gagnon, G3E
Lyne Pelletier, MDDEP

La première partie de cette conférence a été assurée par Mme Pelletier qui a présenté brièvement ce que constitue le benthos (mise en contexte) et quel est le rôle du MDDEP dans ce programme ainsi que son partenariat avec le G3E. Des faits intéressants tels que l'ajout de nouvelles stations d'échantillonnage grâce à un nouveau réseau ont été partagés. Au niveau des questions soulevées, on a demandé ce que signifiait «un petit cours d'eau» et quelle était la fréquence d'échantillonnage. Un petit cours d'eau est marchable et sa superficie drainée est de 1 à 700 km² alors que la fréquence est de une fois par saison et s'effectue à l'automne.



Lyne Pelletier



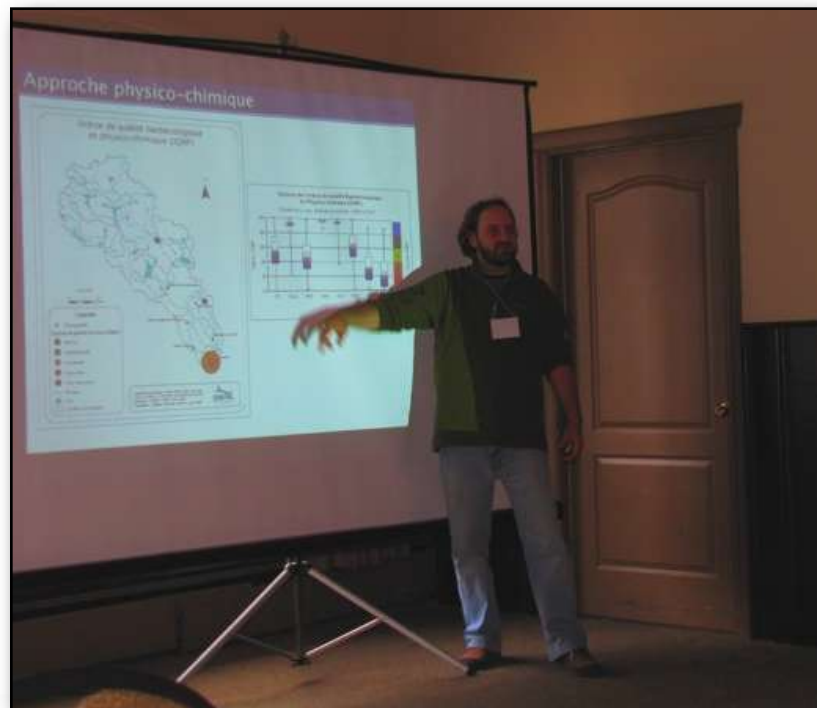
Éric Gagnon

M. Gagnon a poursuivi en abordant plus en détails le fonctionnement du programme et ses apports pour les OBV (nombreux avantages). Enfin, Mme Pelletier a fait une intervention finale à propos du risque d'erreur dans les données.

Le suivi des milieux aquatiques: les indicateurs environnementaux

Yann Boissonneault, Boissonneault

L'approche physico-chimique constituait la première partie de la présentation où l'IQBP et ses paramètres, sous-indices et classes de qualité ont été définis. Ensuite, M. Boissonneault a introduit l'approche par bioindicateurs (diatomées, benthos et poisson) où il a présenté pour chacun d'eux les espèces. Concernant l'IDEC (indice diatomées de l'Est du Canada), l'écologie, les communautés de référence selon le pH naturel de l'eau, les classes et le suivi ont été présentés alors que les avantages et le suivi ont été abordés pour les macroinvertébrés benthiques (benthos). Enfin, pour le poisson, les avantages et les techniques d'échantillonnage ont été présentés. La dernière partie de la formation portait sur une étude de cas de la rivière du Loup.



Yann Boissonneault

Formation terrain Rivière Jaune, Charlesbourg nord (Qc)

Benthos

Éric Gagnon, G3E
Lyne Pelletier, MDDEP
Julie Moisan, MDDEP

- Explications et indications concernant l'échantillonnage du benthos (site, rives, courant, matériel, coups de filet, temps, récolte, précautions à prendre).
- Mise en pratique des techniques d'échantillonnage du benthos.
- Récolte.
- Analyse et observation sur place.



Diatomées

Yann Boissonneault, Boissonneault

Explications sur la technique d'échantillonnage et le matériel à utiliser.



Mesure des débits des cours d'eau

Maxime Brien, Reseauterra

- Méthodologie de la mesure des débits des cours d'eau (nivellement, délimitation des sections, calcul de l'aire d'écoulement, jaugeage, estimation des débits, etc.).
- Démonstration du matériel et son fonctionnement (niveau laser, moulinet, etc.)



Ateliers de discussion (4)

Comités locaux

Nicolas Hamelin, ROBVO

Les sujets abordés

Quel est le rôle du comité local (CL)

Quelle est sa forme ?

Y-a-t-il des avantages à implanter un comité local ?

Est-ce que le mode de relation est le même avec un comité local à créer et un existant ?

Quelles seront les attentes du comité local ?

Comment le comité local interagit avec les autres tables ou les autres acteurs du territoire ?

Constats

Le CL est une opportunité pour le sentiment d'appartenance au territoire surtout s'il est grand. Les participants dénotent que la dynamique n'est pas la même lorsque l'on a des bassins versants parallèles les uns aux autres (cas de la Côte-Nord et de la Gaspésie)

Le groupe pense que c'est difficile pour l'OBV de mettre en place un comité local s'il n'y a pas de volonté dans le milieu. Il risque d'en résulter un essoufflement ou un désintéressement des personnes ressources si elles ont été désignées et non impliquées.

L'OBV pourrait aussi se retrouver en situation délicate à donner des services avec un budget limité. L'aide pourrait être sans fin. Les participants évoquent aussi la difficulté de fixer les rôles du CL vs. celui des OBV et le risque que certains comités aient des demandes et/ou revendications différentes d'un territoire à l'autre. L'uniformisation n'est pas souhaitable mais constitue un défi à relever.

Les CL existants et très actifs peuvent se démotiver en se transformant «seulement» en table locale. Paradoxalement, le fait de ne pas être financé par un

bailleur de fonds public permet une autonomie dans les actions posées au quotidien et notamment, celles concernant le «terrain». Les CL sont plus «libres».

Les CL sont indispensables pour que le processus soit ascendant et que l'OBV ne se déconnecte pas de la réalité de son territoire.

Piste de solutions et/ou de réponse

Les nouveaux comités ne doivent pas être des organisations incorporées.

Leur rôle principal est la mise en oeuvre de la concertation.

Ils doivent servir à alimenter l'analyse du PDE et à servir de levier pour la mise en oeuvre des actions.

Ils pourraient aussi être des comités thématiques ad'hoc dont le mandat est limité dans le temps.

Participation citoyenne et consultation publique

Nancy Blanchette, CAPSA

Les participants au comité ont d'abord échangé sur leurs expériences respectives en matière de participation citoyenne. Ils ont statué sur le fait que jusqu'à maintenant, les OBV faisaient surtout de l'information publique et non de la participation citoyenne.

La question du meilleur moment pour la consultation publique a été abordée. Selon la présentation du PDE schématisé de Nicolas Hamelin, il a été convenu de deux moments précis qui devaient être privilégiés, soit pendant la réalisation du portrait et juste après la première ébauche du plan d'action.

Ils ont aussi jugé que les perceptions des gens étaient complémentaires aux données scientifiques et devaient être validées par ces dernières. Toutefois, les participants étaient partagés quand il s'agissait de regrouper les consultations par secteurs d'activité. Cette stratégie risque de mener à un portrait basé sur des experts et la permanence des OBV sans pour autant que la population ne s'approprie ce portrait. Il fut mentionné que cela aidait toutefois à augmenter le nombre de personnes présentes aux rencontres. L'idée de cibler les gens par problématique a été apportée. Cette dernière permettrait de rassembler les gens autour d'un sujet mobilisateur et de profiter des opportunités pour consulter la population.

L'importance de la présence médiatique a aussi été discutée. Pour que la présence médiatique soit efficace, il est mentionné que le public doit être bien défini.

Il est mentionné qu'il est important de consulter les citoyens afin qu'ils s'approprient le portrait et le plan d'action du PDE. Toutefois, on devrait parler de participation plutôt que de consultation, car elle est plus profitable pour les citoyens. La dynamique sociale et la «culturalité» doivent être inclus dans la participation. Il est finalement mentionné que la présence de l'OBV sur le terrain permet de toucher directement le citoyen.

Directeurs généraux

Antoine Verville, ROBVQ

Présences:

Stephanie Martel (COGESAF)
Elsa Dufresne (COBAMIL)
Karine Thibault (ABRINORD)
Janie Larivière (COBALI)
Patricia Boutin (OBVAJ)
Ambroise Lycke (OBVT)
Maxime Gendron (OBVNEBSL)
Nathalie Sarault (OBVRLY)
Andrée Martin-Lambert (BVSM)
Antoine Bourke (CBJC)

Normand Bissonnette (OBVM)
Michel Lambert (AGIR Maskinongé)
Philippe Bourdon (OBVD)
Karine Dauphin (COPERNIC)
Normand Morin (OBVFSJ)
Isabelle Rodrigue (COBAVER-VS)
François Gagnon (OBAKIR)
Annie Ouellet (COBARIC)
Nancy Dionne (OBV - Capitale)
Catherine Laurence-Ouellet (OBV Yamaska)

Les discussions de cet atelier de travail ont porté sur trois thèmes principaux, soit la distinction entre les champs de compétence des administrateurs d'OBV et la direction générale, les moyens de consultation du conseil d'administration (CA) et l'idée d'association de directeurs généraux.

Tout d'abord, au sujet de la distinction entre les champs de compétence des administrateurs et des directions générales d'OBV, l'importance des règlements généraux et des politiques de régie interne a été soulevée. Des préoccupations quant au respect des champs de compétence dans certains OBV sont toujours perceptibles. Des discussions à ce sujet et des pistes de solution ont été proposées par les participants à la rencontre.

Au sujet des moyens de consultation des CA hors des rencontres formelles, des interrogations quant aux mécanismes de consultation possibles ont été formulées. Bien que plusieurs OBV font face à de telles interrogations, ces questionnements touchent particulièrement les OBV au territoire très vaste qui rend difficile les déplacements fréquents des administrateurs. Des discussions ont été tenues au sujet de l'importance du CE dans la prise de décisions administratives, du processus de prise de résolutions électroniques et de la tenue de CA téléphoniques.

Finalement, un suivi de la proposition formulée par M. Michel Lambert lors du dernier Rendez-vous des OBV a été effectué. Il est mentionné que le ROBVQ n'a

pas la mission de défendre les directeurs généraux, mais bien de représenter les OBV en tant qu'organisations. La majorité des personnes présentes ne souhaitent pas créer un nouvel organisme, mais désirent profiter des occasions de rencontre créées par les Rendez-vous des OBV organisés par le ROBVQ. Il est proposé de tenir des rencontres de travail la veille des Rendez-vous.

Questionnements des directeurs généraux

- Est-il possible de rendre le conseil exécutif décisionnel pour des décisions ne dépassant pas une limite financière établie (1000\$, 5000\$)?
- Les CA et les résolutions électroniques ont-elles une valeur légale?
- Peut-on envoyer les résolutions aux administrateurs absents et considérer le tout comme quorum, si cette pratique est indiquée aux règlements généraux?

Propositions au ROBVQ

- Entreprendre des démarches pour mettre un aviseur légal à la disposition des OBV. Il est mentionné que le ROBVQ a la possibilité d'utiliser ce service en raison de son adhésion au Centre québécois de service aux associations.
- Prévoir une conférence par un aviseur légal spécialisé en OBNL dans le cadre d'un Rendez-vous des OBV.
- Développer une formation destinée aux administrateurs d'OBV. Il est souligné que le ROBVQ travaille actuellement à développer ce service.
- Développer des outils d'accompagnement destinés aux nouvelles directions générales. Il est souligné que le ROBVQ publiera prochainement un guide en ce sens.
- Permettre le partage de documents de régie interne entre les OBV (code d'éthique, politique salariale, etc.) via un site ftp ou le site web du ROBVQ.
- Poursuivre les démarches afin que le prochain cadre de référence permette de distinguer la table de concertation du CA pour les OBV qui le désirent.

Administrateurs

Jean-Paul Raïche, COGESAF et ROBVQ

Cette rencontre a fait l'objet d'une présentation sur la gestion intégrée du St-Laurent (GISL) où la vision à long terme du St-Laurent par le ROBVQ ainsi que six recommandations ont été formulées. Cela a aussi permis aux participants de prendre connaissance du document de consultation à propos de l'élaboration d'une nouvelle entente Canada-Québec sur le St-Laurent et d'échanger sur celui-ci. Ce document présentait le contexte de cette nouvelle entente: il exposait l'approche d'une gouvernance participative davantage intégrée en vue d'atteindre des résultats concrets en élaborant des projets rassembleurs dans cinq zones névralgiques. La consultation portait sur les enjeux et les orientations dans ces cinq zones névralgiques prioritaires.

L'autre portion de cet atelier portait sur la réflexion à propos des relations structurelles à établir entre les OBV d'une région administrative et la Conférence régionale des élus (CRÉ). Les participants ont pu prendre conscience de l'importance du rôle des CRÉ dans les développements régionaux ainsi que celle du rôle des OBV avec les CRÉ.

Cocktail offert par le Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau 2011

Antoine Verville, ROBVQ
Marianne Strauss, SIE
Laurie Fourneaux, SIE

- Lancement du Programme du ROBVQ, *Les OBV du Québec*
- Présentation du Programme *L'Effet papillon*, par le SIE
- Diffusion des vidéos gagnants du Festival VidéEAU 2010



Samedi le 23 octobre 2010

Salle St-Castin A

Rencontre régulière

Le PDE schématisé: la gestion par opportunité au coeur d'un processus adaptatif

Nicolas Hamelin, ROBVQ

La présentation était scindée en 7 parties. Cinq d'entre elles comprenaient les étapes du PDE, soit le portrait, le diagnostic, les orientations, les objectifs et le plan d'action. À ces étapes, le conférencier a ajouté les enjeux et la mise en oeuvre ainsi que la mise à jour.

Cette conférence se voulait une manière imagée et simplifiée de représenter le PDE afin d'éclaircir ses principes et de les rappeler à l'auditoire. Par exemple, des précisions ont été apportées sur les enjeux qui sont en fait les enjeux de l'eau et non pas les préoccupations des gens. Un schéma illustre de manière efficace la position des enjeux par rapport à la stratégie du PDE et ses étapes. Pour chaque partie de la présentation, un schéma commenté à l'aide de quelques mots clés et d'exemples donnait des détails ainsi que des techniques simples sur la manière de procéder pour chacune des étapes.

Les questions posées à propos de cette présentation consistaient à savoir si le MDDEP endossait le contenu ou non. Les représentants du MDDEP ont répondu que la stratégie présentée était intéressante mais qu'il fallait qu'ils se l'approprient.



Nicolas Hamelin

L'information géospatiale et ses considérations juridiques

Marc Gervais, Université Laval



La conférence de M. Gervais était divisée en deux parties. La première mettait en contexte l'information géospatiale en précisant qu'aujourd'hui, il est facile de modifier et d'intégrer des données numériques superposables et que cela est un problème. De plus, la qualité et la manière de les évaluer est complexe pour la compréhension du citoyen. À titre d'exemples, plusieurs cas réels extraits des médias ont été présentés afin de démontrer les erreurs cartographiques ou la diffusion de données inexactes à partir de GPS. Des caractéristiques de l'information géospatiale ont complété cette première portion de la présentation où il a été mentionné que les mesures parfaites n'existent pas. Il y a beaucoup d'incertitudes quant à la mise à jour des données, leur position et leur description, ce qui constitue un risque pour l'utilisateur qui croit souvent à tort que celles-ci ont une exactitude suffisante. L'imperfection des données cause des erreurs surtout chez ceux qui sont dépendants de la carte.

La partie sur les considérations juridiques était elle aussi scindée en trois thématiques: la responsabilité civile (1), la loi (2) et le droit d'auteur (3). (1)Malgré un contrôle et une vérification, l'exactitude des données ne peut être assurée et les utilisateurs doivent être informés des impacts possibles de l'usage des données. La responsabilité de l'usager est de dénoncer les incertitudes ou de diffuser des données exactes. Les métadonnées peuvent aider en ce sens qu'elles sont transmises dans un but préventif mais elles viennent souvent sans instructions et les utilisateurs ne prennent pas le temps de les regarder. (2)Il faut être proactif sur les mesures de sécurité et faire attention aux documents ouverts à tous facilement modifiables, à conserver une copie sécurisée comme preuve en Cour, etc. Tout repose sur le soin pris pour protéger les documents. (3) Les données ne sont pas protégées contre le droit d'auteur, ce sont leur organisation qui l'est et qui peut constituer un élément de poursuite en justice. Le droit d'auteur concernant les données est encore confus.



Enfin les données géographiques essentielles! Quelle est la suite?

Alain Demers, MDDEP

M. Demers a témoigné, lors de sa conférence, que le partage des données de l'ACRIgéo pour les OBV, maintenant légalement reconnu, sera disponible sous peu. Cette reconnaissance dans le réseau du MDDEP implique toutefois des responsabilités de la part de chaque utilisateur quant aux modalités de partage des données. Certains principes éthiques à respecter s'ajoutent aussi à ces échanges. Le conférencier voulait donc sensibiliser et informer les futurs usagers à propos de ces notions dont une mauvaise utilisation ou un non respect des principes peut être problématique. Ainsi, les droits d'auteurs, les conditions d'utilisation et les mêmes valeurs de sécurité des systèmes et des données à propos de la protection des renseignements personnels doivent être respectés.

Quant aux niveaux d'organisation, il est préférable de travailler du général au particulier selon une approche hiérarchique et donc, il est plus efficace de le faire avec les unités de drainage qu'avec le territoire en entier. Cela permet d'atteindre une certaine exactitude mais pas la précision. Il est ainsi conseillé de découper le bassin versant en unités de plus en plus petites.



Alain Demers

Les indicateurs de changement de comportement liés à l'eau

Valériane Champagne St-Arnaud, FAQDD

Une introduction sur le FAQDD a fait office de première partie afin de faire connaître aux personnes présentes cette organisation (statut, mission, etc.) Par la suite, la conférencière a introduit le changement de comportement sous trois questions: comment changer le comportement, comment le stimuler et comment le mesurer. Elle a présenté les cinq étapes du changement de comportement en précisant l'intérêt du modèle. Celui-ci rappelle que de trop submerger les gens d'informations ne modifie pas leur comportement. Les campagnes d'informations sont limitées dans leur capacité à générer des changements de comportements. L'important est de faire progresser les gens même si l'objectif n'est pas nécessairement atteint. Le changement de comportement est graduel.

La conférencière a ensuite présenté les obstacles et les stratégies efficaces au changement de comportement. Elle a mis l'accent sur le fait de trouver ce qui risque le plus de toucher les gens et de se rapprocher de leurs préoccupations à court terme, tout en évitant l'émotivité et les images chocs. Il faut demeurer positif.



Valériane Champagne St-Arnaud

Bilan de la plate-forme stratégique du ROBVQ

Jean Landry, président du ROBVQ

Lors de sa présentation, M. Landry a fait la présentation de chacun des points de la plate-forme stratégique du ROBVQ, élaborée en 2006. Pour chacun de ces points, M. Landry a ensuite présenté les démarches et les résultats obtenus grâce au travail du ROBVQ, des OBV et de leurs partenaires.

Les principaux points discutés par M. Landry furent le déploiement de la GIEBV sur l'ensemble du Québec méridional, la légitimité territoriale des OBV, la gestion intégrée du Saint-Laurent, le statut légal des OBV et le financement de ces derniers.

Finalement, le conférencier a abordé le dossier des redevances en spécifiant que ce dernier ne faisait pas partie de la plate-forme stratégique du ROBVQ, mais que des efforts avaient aussi été déployés en ce sens.

Ateliers et échanges pour l'élaboration de la planification stratégique du ROBVQ

Patrick Plante, Initium

L'objectif de la rencontre était d'identifier cinq stratégies servant à orienter le ROBVQ dans sa démarche d'élaboration d'une planification stratégique. Cette rencontre a ainsi permis au ROBVQ de prendre connaissance des différentes idées et points de vue discutés afin d'élaborer une planification stratégique cohérente aux besoins et points de vue de ses membres.

Lors des discussions, les participants ont été amenés à se questionner et à répondre aux questionnements suivants:

Qu'est-ce que les OBV et le CA aiment à propos du ROBVQ?

Qu'est-ce que les OBV souhaitent comme amélioration du ROBVQ?

Quels sont les facteurs internes et externes?

Quels sont les autres services nécessaires que le ROBVQ pourrait offrir?

Où allons-nous?

Les discussions issues de ces quelques interrogations auront permis d'identifier des pistes de réflexion intéressantes quant aux communications du ROBVQ, au financement des OBV, à la reconnaissance du ROBVQ et des OBV, aux services à développer par le ROBVQ, etc.

L'ensemble de ces réflexions serviront de base à l'élaboration de la nouvelle planification stratégique du ROBVQ. Cette dernière sera présentée dans le cadre de la prochaine Assemblée générale annuelle du ROBVQ.

Pour consulter les présentations des conférenciers, rendez-vous sur notre site web (il faut être connecté pour accéder aux présentations).

<http://www.robvq.qc.ca/services/formations/rdv8>

Annexe 1- Programmation officielle

Vendredi 22 octobre 2010				
	Heure	Rencontre régulière / Salle St-Castin A	Rencontre administrateurs et formation terrain / Salle St-Castin B	
A M	8h15-9h00	Accueil des participants		
	9h00-9h15	Mots de bienvenue <i>Monsieur Jean Landry président du ROBVQ</i> <i>Monsieur Michel Beaulieu maire de Lac-Beauport</i> <i>Madame Marie-Claude Leclerc directrice générale du ROBVQ</i>		
	9h15-9h55	Compte-rendu et retombées du Programme Aller-Retour <i>Antoine Verville Responsable des programmes (ROBVQ)</i> <i>Participantes au programme</i>	Le benthos, vous connaissez? Un SurVol s'impose! Présentation de l'indice de santé du benthos - SurVol <i>Éric Gagnon Coordonnateur SurVol Benthos (G3E)</i> <i>Lyne Pelletier biologiste (MDDEP)</i>	
	9h55-10h25	Programme Interactions OBV : bilan et perspectives <i>Antoine Verville Responsable des programmes (ROBVQ)</i>		
	10h25-10h40	Pause-santé		
	10h45-11h45	Les valeurs des acteurs de la GIEBV : aller au-delà des intérêts <i>Nicolas Milot Stagiaire post-doctoral (Université de Sherbrooke)</i>	Formation théorique sur les indicateurs de suivi des milieux aquatiques <i>Yann Boissonneault Conseiller scientifique</i>	
	11h45-12h00	Présentation des nouvelles fonctionnalités web <i>Nicolas Hamelin ROBVQ</i>		
12h00-13h25	Dîner / Salle à manger Le Tiffany			
P M	13h30-14h30	Modèle d'arrimage entre le PDE et le SAD : présentations et constats <i>Francine Trépanier Directrice générale (CARA) Aménagiste Denis Fafard (MRC de l'Assomption)</i>	Formation pratique sur les rives de la rivière Jaune <i>Yann Boissonneault Conseiller scientifique & Maxime Brien Consultant Réseau Terra :</i> <ul style="list-style-type: none"> Introduction à la mesure des débits des cours d'eau (profil transversal d'un cours d'eau, vitesse de courant). Échantillonnage des diatomées en cours d'eau 	
	14h30-15h00	Période d'échanges et de questions sur le modèle présenté		
	15h00 - 15h15	Pause-santé		
	15h15-16h30	Ateliers de discussion <i>comités locaux</i> <i>consultation et participation citoyenne</i> <i>directeurs généraux</i>	<i>Éric Gagnon Coordonnateur SurVol Benthos (G3E) & Julie Moisan technicienne (MDDEP) :</i> <ul style="list-style-type: none"> Échantillonnage des invertébrés benthiques (benthos). 	Rencontre administrateurs Renouvellement de l'entente Québec-Canada sur le plan St-Laurent (GISL) Relation entre les CRÉ et les OBV
	Fin de la journée			
17h30-18h30	Cocktail offert par Le Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau 2011 / Salle St-Dunstan Lancement d'un nouveau programme du ROBVQ - Diffusion des vidéos gagnants du Festival VidÉAU 2010- Présentation du Programme L'Effet papillon par le SIE			
19h00	Souper-banquet // Salle à manger Le Tiffany			

Samedi 23 octobre 2010				
	Plage horaire	Rencontre régulière Permanence Salle St-Castin A	Rencontre régulière Administrateurs Salle St-Castin B	
AM	9h00-9h05	Présentation de la programmation de la journée		
	9h05-9h30	Le PDE schématisé : la gestion par opportunité au cœur d'un processus adaptatif <i>Nicolas Hamelin Responsable du support au PDE (ROBVQ)</i> <i>Amélie Boisjoly-Lavoie Conseillère au PDE (ROBVQ)</i>	9h05-9h20 Bilan de la plate-forme stratégique du ROBVQ <i>Jean Landry Président</i>	
	9h30 - 10h40	L'information géospatiale et ses considérations juridiques <i>Marc Gervais arpenteur-géomètre a.-g., Ph.D. (Université Laval)</i>	Ateliers et échanges pour l'élaboration de la planification stratégique du ROBVQ <i>Animateur : Patrick Plante Initium</i>	
	10h40-10h55	Pause-santé		
	11h00-12h00	Enfin les données géographiques essentielles! Quelle est la suite? <i>Alain Demers Analyste en géomatique (MDDEP)</i>		
12h00-13h25	Dîner / Salle à manger Le Tiffany			
PM	13h30-15h00	Les indicateurs de changement de comportement liés à l'eau <i>Valériane Champagne-St-Arnaud Responsable de la veille médiatique (FAQDD)</i>	Ateliers et échanges pour l'élaboration de la planification stratégique du ROBVQ <i>Animateur : Patrick Plante Initium</i>	
	15h00-15h15	Mot de clôture du RDV <i>Monsieur Jean Landry président du ROBVQ</i>		
		Fin de la journée		